



Journées Formation SFACCEC

2024

PROGRAMME DES JOURNEES DE
FORMATION DE LA SFACCEC

POURQUOI CHOISIR LA SFACCEC ?



- C'est la société savante créée par les perfusionnistes et pour les perfusionnistes. Née en 2019 et issue du regroupement de deux associations antérieures représentant les perfusionnistes français (la SOFRAPERF et l'ADPERF), elle bénéficie de dizaines d'années d'expérience de ses membres formateurs. Cette mutualisation de moyens est tournée vers une seule volonté: proposer des actions constamment actualisées et de qualité.
- L'univers de la perfusion et de l'assistance circulatoire est en évolution. La SFACCEC est le seul organisme en France à réaliser la formation continue spécifique dans les domaines de la circulation extra corporelle et de l'assistance circulatoire.
- Les formations s'adressent aux professionnels exerçant dans les domaines de la circulation extra corporelle, de l'assistance circulatoire et de la perfusion d'organe isolé.
- Leur contenu est adapté, ciblé et sur mesure.

Taux de satisfaction des participants

100%

Sont très satisfaits de nos formations qui répondent à leurs attentes

96%

Apprennent de nouveaux acquis professionnels et renforcent leurs connaissances

99%

Apprécient la qualité de nos simulations et de nos ateliers

95%

Sont satisfaits de la qualité et de la pédagogie de nos experts

Des formateurs spécialisés

- **Les perfusionnistes exercent des fonctions hyperspécialisées au sein des blocs opératoires et des réanimations. Ce métier de haute technicité et à haute responsabilité est unique.**
- **Nous faisons appel à des professionnels ayant un vécu rare ou à des perfusionnistes ayant effectué un travail de recherche dans le domaine de la perfusion et désireux de le partager. Tous sont des professionnels expérimentés.**
- **La prise en charge des patients sous CEC ou sous assistance circulatoire et respiratoire est leur quotidien.**
- **Ils ont une expérience de l'enseignement.**

Accompagner pour des objectifs clairs

- **S'affirmer en tant que professionnel expert de son domaine,**
- **Acquérir tous les éléments nouveaux de la pratique professionnelle,**
- **Restituer les acquis, les transférer et les mettre en place dans son univers professionnel,**
- **Initier le développement d'actions dans son domaine de compétences,**
- **S'épanouir en tant que professionnel de la CEC et de l'assistance circulatoire.**

Nos engagements formation

- Apporter aux participants les meilleures conditions pour les formations. Les lieux retenus proposent toutes les facilités et tout le confort pour atteindre cet objectif.
- Retenir les contenus les plus adaptés aux exigences de l'exercice de votre métier et de votre quotidien professionnel.
- Donner le temps et une parole ouverte aux conférenciers et aux formateurs fait partie de nos impératifs, ainsi que de proposer les supports les plus pertinents.
- Nous savons les échanges entre orateurs et participants cruciaux, et un temps dédié d'échange est réservé à la fin de chaque formation.
- Intervenir dans une démarche de qualité pour ses formations : elle est tenue d'évaluer et de faire évaluer ses contenus afin d'estimer leur impact immédiat ainsi que sur le plus long terme ; l'avis des participants est requis et analysé.

Des formations certifiées

- La SFACCEC est certifiée QUALIOPFI au titre des catégories suivantes : Actions de formation
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 94 11341 94
N° Siret : 901 446 815 000 10
- La participation aux actions de formation de la SFACCEC donne un crédit de 10 points de certification professionnelle SFACCEC.
- Accessibilité
Merci de nous informer si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques qui vous seraient nécessaires pour le suivi des formations.



HEMOSTASE ET CEC

PROGRAMME DE FORMATION

Date :

7 et 8 novembre 2024

Durée : 1½journée

Lieu : Angers

Tarif : voir bulletin d'inscription

Public concerné :

Perfusionnistes confirmés ou apprenants
Médecins pratiquant la CEC

Intervenants

Perfusionnistes formateurs
Biologistes
Chirurgien cardiaque
Médecin Anesthésiste
Réanimateur

Formation exclusive
SFACCEC



3 thématiques fortes :

- Gestion de l'anticoagulation en CEC : enquête nationale des pratiques 2024.
- Evolution conceptuelle des circuits et de la gestion de la CEC : rétrospective d'une évolution d'équipe.
- Prise en charge de situation exceptionnelle

Objectifs :

- Maîtrise des grands principes de l'hémostase et de son implication en CEC
- Maîtrise de la gestion de l'anticoagulation en CEC
- Connaissance des différentes évolutions des circuits et pratiques chirurgicale (gestions des aspiration, patient blood management) autour du retour d'expérience d'une équipe pluridisciplinaire experte.
- Appréhender la gestion de situations exceptionnelles : Thrombose oxygénateur, CEC et TIH, allergie à la protamine... Gestion de l'anticoagulation en CEC : enquête nationale des pratiques 2024.
- Evolution conceptuel des circuits et de la gestion de la CEC : rétrospective d'une évolution d'équipe.

Au cœur de la formation :

- Evaluation des connaissances pré et post sujets traités
- Mobiliser ses connaissances théoriques afin de comprendre les enjeux de la gestion de l'anticoagulation per CEC
- Mobiliser ses connaissances théoriques afin appréhender la physiopathologie de l'hémostase et ses implications avec la chirurgie cardiaque avec CEC.
- Monitoring de l'anticoagulation et d l'hémostase : enjeux d'une collaboration service opérationnelle et laboratoire.
- Gestion de situation exceptionnelles : Raisonnement et réflexivité sur la conduite à tenir face à une thrombose d'oxygénateur : éléments de diagnostic, réflexion sur les mesures préventives et curatives.

Moyens Pédagogiques :

- Cours magistraux et interactifs
- Travail de groupe : réflexion et échanges d'expérience
- RETEX



PROGRAMME DE LA FORMATION

HEMOSTASE ET CEC

ANGERS – 7 et 8 novembre 2024

Jeudi 7 novembre 13h : Accueil des participants

13h30 : Début de la session

14h : Quizz sur HEMOSTASE ET CEC

14h30 à 15h15 : Gestion de l'anticoagulation en CEC. Enquête nationale des pratiques 2024

Benoît BOUISSET, Maxime LEJOLIVET, Lyon

15h15 à 15h30 : Pause

15h30 à 17h30 : Hémostase et physiopathologie : comprendre les principes de l'hémostase et les implications physiopathologiques en CEC

Pierre GUERET, Rennes

17h30 à 18h : EBMD et qualité

RETEX d'une collaboration laboratoire/perfusionniste

Yann ROSANT, Amiens

Vendredi 8 novembre 8h30 : Accueil des participants

8h30 à 10h30 : Evolution conceptuelle des circuits et gestion de la CEC :
Rétrospective d'une évolution d'équipe

Christophe BEAUFRETON, Equipe d'Angers

10h30 à 10h45 : Pause

10h45 à 11h30 : Impact de l'utilisation libérale de l'autotransfusion sur l'épargne sanguine (Etude IMPLULSES)

Audrey THAURY, Clermont Ferrand

11h30 à 12h30 : CEC et TIH, Amiens

12h30 à 13h30

Pause déjeuner

13h30 à 14h15 : Allergie à la Protamine : retour d'expérience

Yann ROSANT, Amiens

14h15 à 15h30 : Table ronde « Thrombose d'oxygénateur » (actualité 2024)

15h30 à 16h30 : Quizz HEMOSTASE ET CEC, synthèse de la formation, questionnaire de satisfaction

NB : Le déroulement de la journée peut être modifié en fonction d'aspects logistiques et techniques.

INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé, accompagné des frais d'inscription à l'ordre de SFACCEC. Dès réception, nous vous retournerons une facture acquittée. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :
 - faire la demande de prise en charge avant la formation
 - d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix toutes taxes comprises par participant est indiqué sur le programme de chaque stage inter-entreprise. Ce prix est forfaitaire et comprend l'ensemble de la prestation pédagogique, les documents et supports remis aux stagiaires, ainsi que le dîner de la journée du 7 novembre 2024, le petit déjeuner et le déjeuner de la journée du 8 novembre 2024.

La SFACCEC est validée sur la plateforme QUALIOPI. Nos formations pourront ainsi être prises en charge par votre OPCO. Il appartient à votre établissement de s'assurer de l'imputabilité du stage et de faire la démarche de prise en charge auprès de son OPCO.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant doit être confirmée par écrit. Un accusé de réception sera adressé au trésorier de la SFACCEC.

Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un particulier donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation (ce coût ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle). Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC. En cas de force majeure ou dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Le stagiaire sera alors prévenu et se verra proposer de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Est précisé que les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

Conditions GÉNÉRALES de VENTE

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué : - par chèque à l'ordre de la SFACCEC - par virement direct à l'ordre de : Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard- Banque 10278 - N°de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ORGANISATION DES STAGES

- Horaires : l'accueil des participants se fait autour d'un petit-déjeuner d'accueil. Notre formation débute le 7 novembre à 13h30 et se termine le 8 novembre à 16h30; le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux stagiaires qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

La feuille d'émargement : matin et après-midi, vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session.

Le support pédagogique : des documents pédagogiques vous sont éventuellement distribués. Pour certaines formations, vous recevez un document théorique entre 1 mois et 15 jours avant la session. Évaluation de la formation : une attestation de présence vous est délivrée dès la fin du stage. Le dernier jour, vous remplissez un questionnaire de satisfaction du stage. Il nous permet de connaître votre avis et d'améliorer sans cesse nos formations. Conformément aux recommandations validées par la HAS, la SFACCEC a mis en place un dispositif d'évaluation des activités de formation : le modèle de Kirkpatrick (3 niveaux d'impact d'une formation sur les participants).

 Bulletin d'INSCRIPTION
Individuelle

A retourner par courrier ou mail
SFACCEC
176 avenue du Général de Gaulle
54380 Dieulouard
Mail : secretariat@sfaccec.fr

Tarifs session : HEMOSTASE ET CEC	Date : 7 - 8 Novembre 2024		Lieu : ANGERS
Description inscription individuelle	PU HT	TVA	PU TTC
Inscription individuelle – adhérent SFACCEC (*)	400 €	20%	480 €
Inscription individuelle – adhésion SFACCEC comprise (*)	440 €	20%	520 €

Les Journées de Formation SFACCEC (JFS) sont créées pour les perfusionnistes travaillant en France et hors de nos frontières adhérents à la SFACCEC.

Le nombre de places d'hébergements est limité à 30. Elles sont principalement destinées aux participants n'habitant pas sur Angers et ses environs.

** Nous vous demandons de privilégier les demandes d'inscription auprès du service de formation continue de votre établissement hospitalier. Un justificatif de refus de la prise en charge par votre service de formation vous sera demandé pour vous permettre de bénéficier d'une inscription individuelle.*

Inscription individuelle : Mme ☐ Mr ☐

Coordonnées du bénéficiaire

Nom : Prénom : Fonction :

Nom établissement hospitalier et adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

☐ J'ai pris connaissance du programme qui semble répondre à mes attentes

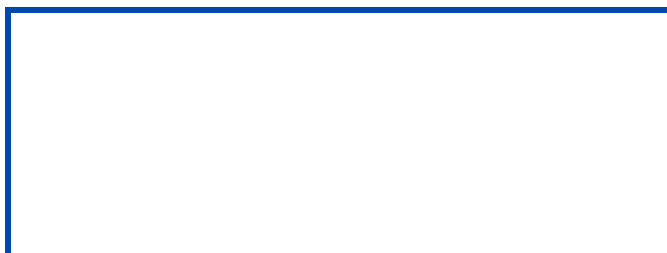
☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

Fait le :

Signature :

Ce bulletin doit être daté, signé et accompagné du règlement des frais de formation (1). Une facture acquittée tenant lieu de convention vous sera adressée dès réception. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

(1) Règlement, de préférence, par virement bancaire IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A ou par chèque à l'ordre de la SFACCEC et à adresser au trésorier de la SFACCEC, 176 avenue du Général de Gaulle, 54380 DIEULOUARD





Bulletin d'INSCRIPTION par convention

A retourner par courrier ou mail
SFACCEC
176 avenue du Général de Gaulle
54380 Dieulouard
Mail : secretariat@sfaccecc.fr

Tarifs session : HEMOSTASE ET CEC		Date : 7 - 8 Novembre 2024		Lieu : ANGERS	
Description inscription individuel par convention		PU HT	TVA	PU TTC	
Inscription convention de formation professionnelle		500 €	20%	600 €	

Inscription convention de formation professionnelle (à remplir par Service Formation Continue)

Merci de renseigner les items de votre établissement hospitalier ci-dessous et les coordonnées de l'agent que vous souhaitez prendre en charge. Une convention de formation vous sera adressée en retour.

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Nom du responsable de formation :

Courriel :

Téléphone :

☐ J'ai pris connaissance du programme qui semble répondre aux attentes

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

*Merci de vous assurer de l'adhésion de votre agent à la SFACCEC,
sans quoi nous ne pourrions donner une suite favorable à votre demande d'inscription.*

Nom du participant :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Courriel :

N° RPPS :

SFACCEC : Organisme de Formation certifié QUALIOPI
N° de SIRET : 90144681500010 - N° déclaration d'activité : 11941134194 – Certificat n° : FR080362-1

Fait le :

Signature et cachet de l'établissement

Ce bulletin doit être daté, signé. Une convention de formation vous sera adressée en retour dès réception. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

